



Métropole  
du Grand Paris



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
DE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

# Le portrait alimentaire de la Métropole du Grand Paris



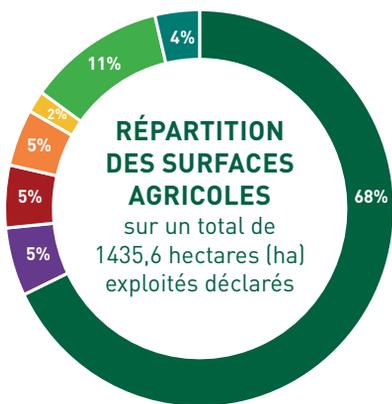
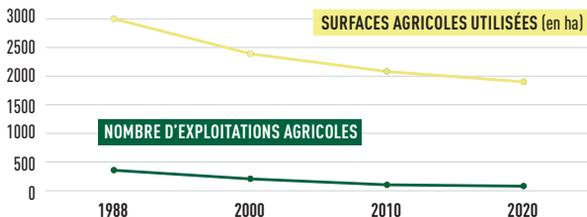
# 1

# Production



## Les espaces agricoles

Aujourd'hui, la Métropole du Grand Paris comprend 1435,6 hectares (ha) d'espaces agricoles.



**CÉRÉALES** (974,4 ha)

**SURFACES SANS PRODUCTION** (53 ha)

**SURFACES DESTINÉES À L'ÉLEVAGE** (163,2 ha)

**PLANTES À BIOMASSE** (25,6 ha)

**OLÉAGINEUX** (66,5 ha)

**FRUITS, LÉGUMES ET PLANTES AROMATIQUES** (73 ha)

**CULTURES INDUSTRIELLES** (79,9 ha)

[betteraves sucrières + moutarde]

## En chiffres

# 80

**EXPLOITATIONS AGRICOLES**

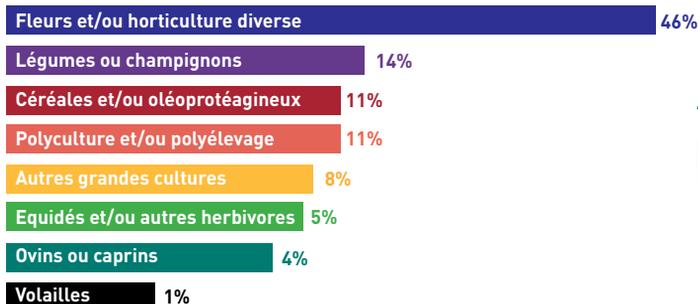
# 661

**SALARIÉS AGRICOLES**

# 23

**HECTARES (ha) DE SURFACE MOYENNE**

## Activités principales des exploitations



### Le saviez-vous ?

- 224 hectares en agriculture biologique ou en conversion (+ 34% SAU AB entre 2019 et 2020)
- 1 producteur arboriculteur labellisé Haute Valeur Environnementale



# 2

# Transformation



## Les entreprises agroalimentaires

# 792

ÉTABLISSEMENTS

# 7%

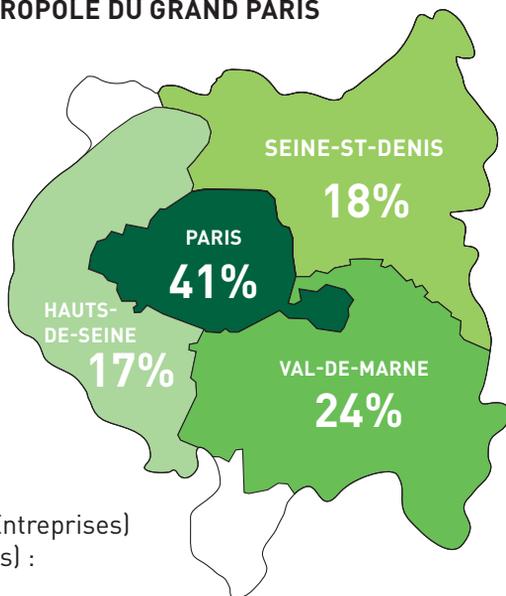
DES INDUSTRIES  
MANUFACTURIÈRES  
MÉTROPOLITAINES

# 22 000

POSTES

Majoritairement des TPE (Très Petites Entreprises)  
et PME (Petites et Moyennes Entreprises) :  
10-249 salariés

RÉPARTITION  
SUR LES DÉPARTEMENTS DE LA  
MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



## L'approvisionnement

### Le Marché International de Rungis

# 1<sup>er</sup>

MARCHÉ DE GROS  
en produits frais mondial

# 609

ENTREPRISES  
alimentaires

# 2,8

MILLIONS DE TONNES  
de produits alimentaires  
vendus par an dont

**70% de fruits et légumes**



# 1

MILLION D'ACHETEURS PAR AN

DÉTAILLANTS : 50%

RESTAURATEURS : 35%

GRANDES ET MOYENNES SURFACES : 15%

## 3

## Consommation



## Les consommateurs



## HABITANTS

- 7 millions de métropolitains  
- 504 000 étudiants  
Forte proportion de jeunes  
(étudiants, jeunes actifs)



## ENTREPRISES

- 740 500 entreprises  
- 3,9 millions d'emplois  
- 1<sup>er</sup> pôle d'emploi d'Europe



## TOURISTES

- 1<sup>ère</sup> destination  
touristique au monde  
- 44 millions de nuitées/an

## Le Salon International de l'Agriculture



502 757

VISITEURS

1 448

ÉLEVEURS

PLUS DE  
20 000

PRODUITS ET VINS

présentés au

Concours Général Agricole

## Les achats alimentaires

PRINCIPAUX  
CRITÈRES  
D'ACHAT

QUALITÉ GUSTATIVE

1

PRIX

2

COMPOSITION

3

DENSITÉ  
COMMERCIALE  
DE PROXIMITÉ

**Métropole (hors Paris)** : 0,52 pour 100 habitants  
**Paris** : 0,95 pour 100 habitants

Distance moyenne pour se rendre sur lieu d'achat : 2 km

FRÉQUENTATION  
DES LIEUX  
D'ACHATS

MARCHÉS

**Métropole (hors Paris)** : 73%  
**Paris** : 84%



CIRCUITS COURTS

**Métropole (hors Paris)** : 24%  
**Paris** : 45%

# Les défis de la filière alimentaire

## 1 AMÉNAGEMENT – RELOCALISATION

**Préserver les capacités de production agricole et agroalimentaire :** pérennité du foncier, capacités d'accueil des installations de production ou de transformation, installation et transmission d'exploitations.

## 2 PATRIMOINE CULTUREL ET SAVOIR FAIRE

**Renforcer l'identité culinaire du territoire :** marques et labels, terroirs, recettes, repas gastronomique, processus de fabrication, variétés animales et végétales locales.

## 3 RESSOURCES NATURELLES, TRANSITIONS

**Améliorer la durabilité des process et préserver l'environnement :** qualité agronomique des sols (érosion, pratiques), biodiversité (espèces locales), eau (produits phytosanitaires, qualité), économie circulaire (logistique, gestion des flux).

## 4 DISTRIBUTION ALIMENTAIRE ET RELATIONS COMMERCIALES

**Développer des stratégies de filières au bénéfice de tous les acteurs :** concentration verticale et horizontale, garantir des revenus agricoles, négociations commerciales, capacités d'investissement...

## 5 SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, SENSIBILISATION

**Accompagner face au renforcement progressif du cadre juridique :** santé publique, sécurité sanitaire, normes et réglementations.

UN PARTENARIAT ENGAGÉ POUR DYNAMISER

LA FILIÈRE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE MÉTROPOLITAINE

## Qui sommes-nous ?



Métropole  
du Grand Paris



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
DE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

La **Métropole du Grand Paris** est une intercommunalité, assise sur la zone dense urbaine continue, qui regroupe 131 communes. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

La **Chambre d'agriculture de Région Île-de-France** est composée d'une équipe pluridisciplinaire qui travaille sur le terrain auprès des agriculteurs et des collectivités locales pour :

- Accompagner la stratégie territoriale (PAT, PCAET) ;
- Accompagner les projets de territoire ;
- Appréhender les enjeux agricoles de son territoire ;
- Développer l'économie locale du territoire ;
- Valoriser les filières et produits locaux.

Métropole du Grand Paris  
15-19 avenue Pierre Mendès-France  
75013 Paris  
[www.metropolegrandparis.fr](http://www.metropolegrandparis.fr)



Chambre d'agriculture  
de Région Île-de-France  
19 rue d'Anjou 75008 PARIS  
[www.idf.chambre-agriculture.fr](http://www.idf.chambre-agriculture.fr)

